



Politiques de régularisation : Quelles perspectives en Belgique et en Europe ?

Le 9 décembre 2009

Matinée d'études organisée par le CIRÉ

Salle Baugniet - ULB - Avenue Jeanne, 44 - 1050 Bruxelles

Quel est l'état des lieux des politiques de régularisation en Belgique et en Europe? Peut-on aller plus loin en la matière dans les années à venir? Y a-t-il une place pour la régularisation dans la politique migratoire des États et de l'Union européenne? Ces questions seront les principaux fils conducteurs de la matinée de réflexion que nous vous proposons.

Il s'agira, au cours de la première partie de cette matinée, de faire un état des lieux des politiques de régularisation dans l'Union européenne et d'envisager les perspectives en la matière.

La deuxième partie sera consacrée à la politique belge de régularisation et aux perspectives après le 15 décembre 2009.



Programme

11: Accueil des participants
11h5: Introduction de la matinée
130: Les politiques de régularisation en Europe: état des lieux et perspectives

- › Présentation de l'étude « Régularisations en Europe. Étude relative aux pratiques dans le domaine de la régularisation des personnes en séjour irrégulier ressortissantes d'États tiers dans les États membres de l'Union européenne » par Albert Kraier, coordinateur du projet, International Center for Migration Policy Development (ICMPD)
- › Interventions de membres du Parlement européen (intervenants à confirmer)
- › Perspectives des politiques de régularisation et de la politique migratoire en Europe: (intervenants à confirmer).
- › Questions-réponses

11h: Pause café
11h15: La politique de régularisation en Belgique: état des lieux et perspectives

- › État des lieux de la politique belge de régularisation par Fred Mawet, directrice du CIRÉ
- › Perspectives en matière de politique de régularisation et de politique migratoire en Belgique: Jean-Yves Carlier, professeur à l'Université catholique de Louvain
- › Réactions et perspectives du Secrétaire d'État à la Politique de migration et d'asile Melchior Wathelet
- › Questions-réponses

12h30: Drink

L'entrée est libre. Les places étant limitées, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre présence par mail pour le 30 novembre 2009 à l'adresse suivante: chublau@cire.irisnet.be



Le CIRÉ est un service d'éducation permanente reconnu par la Communauté française